

Rachat de VDM par Aperam: enquête

Bruxelles / Luxembourg. La Commission européenne a ouvert une enquête approfondie avant de valider le rachat de l'Allemande VDM par la Luxembourgeoise Aperam. Le principal actionnaire d'Aperam, la fiducie familiale Mittal, est également le principal actionnaire d'ArcelorMittal, qui produit elle aussi des alliages de nickel par l'intermédiaire de sa filiale Industeel. Les deux premiers producteurs d'alliages de nickel en Europe, utilisés principalement dans des environnements très corrosifs ou très chauds, ont des clientèles complémentaires dans différents secteurs, notamment ceux de l'automobile, du pétrole et du gaz, des procédés chimiques et des équipements électroniques et électriques. Non seulement leur réunion pourrait réduire l'offre, mais la Commission s'interroge sur les produits longs en alliages de nickel, notamment les fils et fils machine en alliages de nickel. Elle a jusqu'au 16 avril pour rendre son verdict. T. L.

Nouveau CEO d'HSBC au Luxembourg

Luxembourg. HSBC a désigné **Niccolo Polli** comme Chief Executive Officer (CEO) de HSBC au Luxembourg, a annoncé le groupe dans un communiqué hier matin. Il succède à Lars Rejding. M. Polli a rejoint HSBC en 2011, où il a été en charge de la stratégie au Royaume-Uni, puis directeur auprès du CEO au Royaume-Uni, responsable du Global Business Banking puis CEO et responsable de la stratégie



chez Europe International. Avant de rejoindre la société, il avait été en poste aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en France et en Italie avant de diriger une société d'investissement londonienne en Italie. Présente depuis 40 ans au Luxembourg, HSBC y a quatre départements: Asset Management, Corporate Banking, Private Banking et Securities Services. C.

La confiance des consommateurs recule

Luxembourg. L'indicateur de confiance des consommateurs a reculé au mois dernier, a annoncé la Banque centrale du Luxembourg (BCL) hier. Dans son enquête de conjoncture auprès des consommateurs, la BCL note que «les anticipations des consommateurs relatives à la situation économique générale se sont nettement améliorées et leur inquiétude face au chômage s'est stabilisée. Les anticipations des ménages relatives à leur situation financière ont quelque peu diminué tandis que celles relatives à leur capacité d'épargner se sont sensiblement détériorées.» Cet indicateur de confiance se calcule à partir de la situation économique générale, du chômage, de la situation financière des ménages et de leur capacité d'épargner. C./mbb

Le Luxembourg peut mieux faire

Le Conseil économique et social préconise la création d'un haut comité de la transformation digitale

PAR NADIA DI PILLO

Intelligence artificielle, industrie 4.0, formation... Le Luxembourg peut mieux faire face aux mutations technologiques, estime le Conseil économique et social (CES) dans un avis présenté ce lundi.

Dans cet avis sur «le modèle économie, social et sociétal luxembourgeois dans les mutations technologiques», le président du CES, Marco Wagener, porte une appréciation en «demi-teinte» sur la stratégie de «Troisième révolution industrielle», qui doit permettre à l'économie luxembourgeoise d'entrer dans l'ère numérique. «L'étude Rifkin est une bonne ébauche de travail, mais elle n'aborde pas suffisamment le volet social et sociétal. Il vaudrait mieux appréhender les impacts des propositions et des innovations sur les équilibres sociaux et fiscaux ainsi que sur les finances publiques», estime Marco Wagener.

Les auteurs de l'avis insistent particulièrement sur le volet «formation et enseignement». L'enseignement doit miser avant tout sur le développement des compétences dites «transversales» afin de pouvoir garantir un avenir professionnel aux étudiants. A côté de ces «soft skills», les sciences et les langues garderont leur place et importance en termes d'enseignement, mais «peut-être de manière moins poussée» estime ainsi l'institution consultative.

Le CES préconise de «préparer les établissements scolaires au processus de la digitalisation, notamment en matière d'infrastructures et d'équipements et de formation des enseignants». Au niveau de la formation professionnelle, les auteurs souhaitent que la dimension de la digitalisation soit prise en compte lors de la définition des profils professionnels ou des profils de formation notamment dans le cadre de la formation initiale ou du brevet de maîtrise.

Au niveau de la formation continue, les auteurs estiment qu'il faut prévoir une augmentation des moyens étatiques dans le cadre de



Le président du CES, Marco Wagener (deuxième à p. de dr.), note que le Luxembourg se positionne généralement bien en matière de transformation numérique. (PHOTO: PIERRE MATGÉ)

la législation relativement au cofinancement de la formation continue des entreprises, notamment au profit des PME, des salariés et des investissements en formation continue liés au processus de la digitalisation des entreprises.

Les auteurs du rapport insistent aussi sur la nécessité d'évaluer régulièrement l'utilisation réelle des offres de formation et le succès des mesures proposées. Il s'agit de s'assurer que celles-ci soient vraiment adaptées aux conditions du marché du travail. Le CES propose ainsi de «créer un observatoire pour suivre en continu les besoins en compétences du marché de l'emploi».

Impliquer l'ensemble des acteurs

Alors que le gouvernement a annoncé la création d'un ministère dédié à la digitalisation, le Conseil économique et social plaide lui pour la mise en place d'un «haut comité de la transformation digitale», organe qui regrouperait toutes les parties prenantes - pa-

tronat, salariat, secteur public et acteurs de la société civile. «Etant donné que la digitalisation est quelque chose de transversal, global et intersectoriel, il est important que l'ensemble des acteurs soit impliqué dans les travaux. Il faudra attendre de voir comment le nouveau ministère fonctionnera. Mais ce qui est vraiment important, c'est que l'ensemble des acteurs puisse travailler ensemble», explique Marco Wagener.

Trouver des niches qui marchent

Pour le développement de l'intelligence artificielle au Luxembourg, le CES estime plus raisonnable de se limiter à l'une ou l'autre niche stratégique d'intelligence artificielle appliquée pour être en mesure de jouer un rôle de premier plan. «Nous sommes d'avis que le Luxembourg ne doit pas tout faire, mais se spécialiser dans l'un ou l'autre domaine de l'intelligence artificielle». Outre l'accès à des financements conséquents, le CES juge indispensable

d'attirer des spécialistes en la matière, ainsi que de «veiller à développer une coopération efficace entre les différents acteurs impliqués».

Parmi leurs autres recommandations, les auteurs de l'avis demandent au gouvernement de mettre en place, dans le secteur financier, un cadre légal facilitant l'interaction des acteurs traditionnels avec les fintechs et la mise en œuvre de plates-formes d'échanges et de réalisation de projets innovants. Dans le secteur de l'industrie, le CES propose la création d'un centre, sous forme de guichet unique, «dans lequel les entreprises pourraient trouver le savoir et la masse critique nécessaires à leur développement». Ce centre serait composé de chercheurs de l'Université du Luxembourg, du List, du Centre interdisciplinaire pour la sécurité, la fiabilité et la confiance (SNT) ainsi que du Luxembourg Centre for Logistics and Supply Chain Management (LCL).

Finanzinvestor Albert Frère ist tot

Der belgische Milliardär spielte auch in Luxemburgs Wirtschaft eine wichtige Rolle

Brüssel/Luxembourg. Der belgische Investor Albert Frère ist mit 92 Jahren gestorben. Das teilte seine Beteiligungsgesellschaft „Groupe Bruxelles Lambert“ (GBL) gestern mit. Frère galt als „Buffett Belgiens“ und war laut Forbes der reichste Belgier mit einem Privatvermögen von rund sechs Milliarden Euro.

Immer wieder hatte Frère große Fusionen und Übernahmen eingefädelt wie die von GDF und Suez (heute Engie) oder zuletzt die Vereinigung der beiden Zement-Giganten Lafarge und Holcim 2015.

„Über mehr als drei Jahrzehnte hat sich GBL unter seiner Führung zu einer der größten Holdings Europas entwickelt“, teilt die GBL mit. „Seine professionellen wie menschlichen Qualitäten ha-

ben unsere Gruppe stark geprägt.“ Frères Investitionen machten auch in Luxemburg Geschichte, wo GBL heute mehrere Töchterunternehmen hat.

Nach dem Tod des Vaters und dem Eintritt ins väterliche Unternehmen mit 17 Jahren begann der Sohn eines Nagel- und Schraubenhändlers aus einem Dorf bei Charleroi mit Stahlhandel und kaufte 1954 die erste Walzstraße. Später war er an der Banque Internationale à Luxembourg (BIL), dem Satellitenbetreiber SES und an der Arbed beteiligt. 1988 war Frère Mitgründer von BIL Participations, aus der dann das Beteiligungsunternehmen Luxempart wurde.

2001 gab Frère - inzwischen als Baron in den belgischen Adels-



Albert Frère: Die Beisetzung findet im Familienrahmen statt. (FOTO: AFP)

stand erhoben - seine 30-prozentige Beteiligung an der RTL Group an die Bertelsmann AG ab - gegen 25 Prozent am deutschen Medienkonzern. Als Bertelsmann dieses Paket 2006 wieder zurückkaufte, brachte ihm das 4,5 Milliarden Euro ein. Die GBL, die Frère seit den 1980er-Jahren zusammen mit dem 2013 verstorbenen Kanadier Paul Desmarais aufgebaut hatte, hält heute 7,5 Prozent am Sportartikelhersteller Adidas, 9,4 Prozent an LafargeHolcim, 7,5 Prozent am Getränkehersteller Pernod Ricard und 0,6 Prozent am Energieriesen Total. Letzteres beschert der Gruppe immerhin 7,7 Prozent der Dividendeneinnahmen. Insgesamt hält GBL (Ende September 2018) Beteiligungen im Wert von 19,2 Milliarden. MeM